

# CONTRAT DE FOURNITURE DE MAIN D'OEUVRE

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>6</b>
<b>0.00 INTERPRÉTATION</b> .....	<b>6</b>
0.01 Terminologie.....	6
0.01.01 Contrat.....	6
0.01.02 Information Confidentielle.....	7
0.01.03 PARTIE.....	7
0.01.04 Personne Liée.....	7
0.01.05 Propriété Intellectuelle.....	7
0.01.06 Représentants Légaux.....	7
0.02 Préséance.....	7
0.03 Juridiction.....	7
0.03.01 Assujettissement.....	8
0.03.02 Non-conformité.....	8
a) Divisibilité.....	8
b) Disposition alternative.....	8
<b>1.00 OBJET</b> .....	<b>8</b>
<b>2.00 CONTREPARTIE</b> .....	<b>8</b>
2.01 Facturation.....	8
2.02 Congés pour événements familiaux.....	8
2.03 Pièces justificatives.....	8
<b>3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT</b> .....	<b>9</b>
<b>4.00 SÛRETÉ</b> .....	<b>9</b>
<b>5.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES</b> .....	<b>9</b>
5.01 Capacité.....	9
5.02 Effet obligatoire.....	9
<b>6.00 ATTESTATIONS DU FOURNISSEUR</b> .....	<b>9</b>
<b>7.00 ATTESTATIONS DU CLIENT</b> .....	<b>10</b>
<b>8.00 OBLIGATIONS RÉCIPROQUES</b> .....	<b>10</b>
<b>9.00 OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR</b> .....	<b>10</b>
9.01 Responsabilité.....	10

---

9.02	Divulgence.....	10
9.03	Propriété intellectuelle .....	10
9.04	Information Confidentielle.....	10
<b>10.00</b>	<b>OBLIGATIONS DU CLIENT.....</b>	<b>11</b>
10.01	Conditions de travail .....	11
10.02	Temps de travail .....	11
10.03	Fourniture du matériel.....	11
10.04	Indemnisation.....	11
<b>11.00</b>	<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....</b>	<b>11</b>
11.01	Statut.....	11
11.02	Reconnaissance .....	11
11.03	Incessibilité .....	12
11.04	Exécution complète .....	12
<b>12.00</b>	<b>DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....</b>	<b>12</b>
12.01	Avis .....	12
12.02	Résolution des différends.....	12
12.02.01	Négociations de bonne foi.....	12
12.02.02	Médiation .....	12
12.02.03	Arbitrage.....	13
12.03	Élection .....	13
12.04	Exemplaires.....	13
12.05	Modification.....	13
<b>13.00</b>	<b>FIN DU CONTRAT.....</b>	<b>13</b>
13.01	De gré à gré.....	13
13.02	Unilatéralement.....	13
13.02.01	Avec cause .....	14
13.02.02	Sans cause .....	14
<b>14.00</b>	<b>ENTRÉE EN VIGUEUR.....</b>	<b>14</b>
<b>15.00</b>	<b>DURÉE.....</b>	<b>14</b>
15.01	Durée initiale.....	14
15.02	Renouvellement.....	14
<b>16.00</b>	<b>PORTÉE DU CONTRAT .....</b>	<b>15</b>

**LISTE DES ANNEXES**

**PAGE**

**ANNEXE 2.01- TAUX DE RÉMUNÉRATION.....16**

ooooo

© edilex inc.  
www.edilex.com

CONTRAT DE LOCATION DE MAIN D'OEUVRE, intervenu en la ville de ..... , province de ..... , Canada.

ENTRE: V1 ..... (nom de la personne physique), ..... (occupation), domicilié(e) et résidant au ..... (numéro civique et nom de la rue), en la ville de ..... (nom de la ville), province de ..... (nom de la province), ..... (code postal);

OU

V2 ..... (dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les ..... (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant sa principale place d'affaires au ..... (numéro civique et nom de la rue), en la ville de ..... (nom de la ville), province de ..... (nom de la province), ..... (code postal);

OU

V3 ..... (dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les ..... (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant son siège social au ..... (numéro civique et nom de la rue), en la ville de ..... (nom de la ville), province de ..... (nom de la province), ..... (code postal), représentée par ..... (nom du représentant), son ..... (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin;

OU

V4 ..... (dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les ..... (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant son siège social au ..... (numéro civique et nom de la rue), en la ville de ..... (nom de la ville), province de ..... (nom de la province), ..... (code postal), et dûment enregistrée sous le numéro ..... ( ..... ) conformément à la Loi ..... (nom de la loi sous laquelle la société par actions est enregistrée), représentée par ..... (nom du représentant), son ..... (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'il(elle) le déclare [ou tel qu'indiqué dans la résolution de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration]];

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) LE «FOURNISSEUR»;

ET: ..... (identification du client);

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE «CLIENT»;

Table with 2 columns: FOURNISSEUR, CLIENT

**PRÉAMBULE**

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) Le FOURNISSEUR œuvre dans le domaine ..... (description du secteur d'activités du fournisseur) ;
- B) Le CLIENT œuvre dans le domaine ..... (description du secteur d'activités du client) ;
- C) Le CLIENT a besoin de l'assistance temporaire pour l'exécution de tâches spécifiques liées à ..... (description du domaine d'intervention);
- D) Le FOURNISSEUR dispose, au sein de son personnel, des ressources nécessaires pour fournir un soutien temporaire à l'exécution de ces tâches;
- E) Le FOURNISSEUR est disposé, moyennant rémunération, de prêter au CLIENT les ressources requises (ci-après dénommé les « Employés Prêtés »);
- F) Les PARTIES désirent consigner les modalités de leur entente dans un écrit sous seing privé;
- G) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT:

**0.00 INTERPRÉTATION**

**0.01 Terminologie**

À moins d'indication contraire dans le texte, les mots et expressions commençant par une majuscule qui apparaissent dans le Contrat, ou dans toute documentation subordonnée à celui-ci, s'interprètent comme suit :

**0.01.01 Contrat**

désigne le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation reliée ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à la section 12.05; les expressions «des

FOURNISSEUR	CLIENT

présentes», «aux présentes», «en vertu des présentes» et «par les présentes» et toute autre expression semblable, lorsqu'elles sont utilisées dans le contrat, font généralement référence à l'ensemble du contrat plutôt qu'à une partie de celui-ci à moins d'indication contraire dans le texte;

**0.01.02 Information Confidentielle**

désigne toute information identifiée comme étant confidentielle par la PARTIE émettrice de cette information lors de sa divulgation à la PARTIE réceptrice;

**0.01.03 PARTIE**

désigne toute partie signataire du Contrat et comprend ses Représentants Légalx;

**0.01.04 Personne Liée**

désigne, pour chaque PARTIE, toute personne identifiée dans l'article 251(2) de la Loi sur le Revenu (Canada), R.S.C. 1985, c.1. (1st Supp.) ou toute personne qui a un lien de dépendance avec cette PARTIE;

**0.01.05 Propriété Intellectuelle**

désigne tout actif intangible protégeable contractuellement du type savoir-faire, secret de fabrique, recette et autre actif semblable ainsi que tout actif intangible protégeable par effet d'une Loi canadienne ou étrangère se rapportant aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce, dessins industriels, à la topographie de circuits imprimés ou espèces végétales et comprend toute demande visant à faire constater un droit de propriété intellectuelle sur un tel actif intangible auprès des autorités publiques;

**0.01.06 Représentants Légalx**

désigne, pour chaque PARTIE ou, le cas échéant, son cessionnaire dûment autorisé, lorsqu'il s'agit d'une personne physique, ses liquidateurs de succession ou administrateurs de ses biens, héritiers, légataires, ayants cause ou mandataires et, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, ses administrateurs, officiers, dirigeants, actionnaires, employés ou représentants;

**0.02 Préséance**

Le Contrat constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les PARTIES. Il a préséance sur toute autre entente verbale ou écrite intervenue avant sa signature, sur toute annexe s'y rattachant et toute modification ultérieure convenue entre les PARTIES qui ne se conforme pas à la section 12.05 du Contrat.

**0.03 Juridiction**

FOURNISSEUR	CLIENT